

Conditions générales de vente des billets : 1ère édition 24h de Toulouse

Préambule : on entend ici par l'Organisation l'équipe des 24 heures de Toulouse qui organise le festival des 24h de Toulouse par délégation de l'amicale des élèves de l'INSA Toulouse. L'ensemble des opérations financières est coordonné par l'Organisation mais est engagé par l'Amicale des élèves de l'INSA Toulouse, seule détentrice de l'accès aux comptes bancaires de l'événement.

Condition d'échange et de remboursement : les billets achetés ne sont ni échangeables ni remboursables. En cas d'annulation partielle ou totale de la 1ère édition du festival des 24h de Toulouse, l'amicale des élèves se réserve le droit de ne pas rembourser ou de ne rembourser que partiellement les billets déjà vendus, afin de couvrir les frais déjà engagés par l'Organisation.

En cas de remboursement, seront déduits du montant remboursé les commissions et les frais de remboursement liés au moyen de paiement. Les opérations de remboursement ne seront pas automatiques, une action de l'acheteur sera nécessaire.

Accès au festival : Les entrées dans la zone du festival sont rendues possible après la récupération du bracelet du festival, sous la présentation d'une preuve d'achat. Les horaires de sortie définitives sont spécifiés ci-dessous par les articles 2 et 7 du règlement intérieur des 24h de Toulouse.

Rappels du règlement intérieur

Article 2. Définitions

On entend par Zone de Festival l'espace fermé accueillant l'événement. Cette zone, dont l'accès est soumis à certaines restrictions, est ouverte :

- Du vendredi 16 mai 2025 18h00 au samedi 17 mai 2025 03h00 lors du Jour 1
- Du samedi 17 mai 2025 10h00 au samedi 17 mai 2024 23h00 lors du Jour 2

On entend par Festivalier toute personne physique entrant sur la Zone de Festival muni d'un billet.

Article 7. Conditions d'accès de la Zone de Festival

7.1 L'accès à la Zone de Concerts par les Festivaliers s'effectue entre 20h00 et 02h00 lors du jour 1 et 10h00 et 21h00 lors du jour 2. En dehors de ces horaires, l'entrée est impossible.

Les personnes étant désignées comme participantes à l'organisation, les responsables des différentes commissions de l'organisation, ont un accès libre à la zone du festival, dans le cadre et en dehors des horaires classiques. Ils devront porter un signe distinctif leur donnant droit à cet accès libre.

Acceptation du règlement intérieur du festival : L'achat d'un billet donnant accès au festival implique l'acceptation du règlement intérieur du festival et du règlement de la course, disponibles à l'adresse suivante : https://www.24h-toulouse.fr/mentions_legales